

La Famille de Jouenne d'Esgrigny

A COMPIÈGNE

Compte rendu de la première Conférence

Par son étude « La famille de Jouenne d'Esgrigny à Compiègne », le général de Seroux fait en réalité une revue de tout le vieux Compiègne d'autrefois. Le titre, dit-il, est peut-être un peu prétentieux et pourrait faire croire que les représentants de la famille de Jouenne d'Esgrigny, dont il sera parlé, ont été des personnages importants à Compiègne, et qu'ils lui auraient rendu des services extraordinaires. Ils sont tout simplement entrés dans la famille le Caron, une des plus vieilles familles de Compiègne : Martin le Caron était gouverneur attourné en 1287, et se sont trouvés par suite, eux et leur descendance, apparentés avec un nombre considérable de familles de la région de Compiègne.

Cette famille de Jouenne est elle-même très ancienne : Originaire d'Irlande, prend part aux croisades ; ses armes portent d'azur aux trois croisettes potencées d'or, posées 2 et 1 ; transplantée en France au début du xvi^e siècle, une filiation de Jean II, Jean III, Jean IV, habite d'abord Falaise, en Normandie ; un frère de ce Jean IV se marie au Mans et s'y installe ; son fils se marie en 1646 et fut le premier

seigneur d'Esgrigny; il habite Fontenay-Saint-Père, près de Mantes; de lui se détachent 3 branches : l'aînée s'établit dans le Languedoc, la cadette fait souche à Paris, et la 3^e branche, dite de Picardie, après un séjour à Montreuil-sur-Mer, où l'auteur tient garnison, se retire à Compiègne, vers 1740. C'est cette 3^e branche qui fait l'objet principal de cette étude.

Les deux grand'mères du général sont issues de la famille le Caron; et c'est en dressant la généalogie de la branche le Caron de Mazencourt, qu'il a trouvé une Antoinette le Caron, tante de son arrière-grand-père, Louis le Caron de Mazencourt, mort en 1820 1^{er} adjoint de Compiègne. Elle avait épousé, en 1723, Augustin Maresse, et celui-ci était lui-même fils d'une Catherine le Caron, de la branche de Chantereine, et de Louis Maresse, seigneur de Saint-Maurice. Ce Louis Maresse, né en 1650, filleul de Louis XIV et de Anne d'Autriche, eut une descendance considérable du mariage de 5 de ses 9 enfants, tous nés à Compiègne. Le général résume aujourd'hui la descendance de 3 de ces mariages :

1^o *Descendance de Louise-Catherine-Charlotte Maresse.* — Celle-ci, née en 1699, se marie en 1724 à Louis Bosquillon, seigneur du Bouchoir, d'une famille originaire de Montdidier, et a, d'une fille unique, les descendances suivantes : de Montvillers, du Puget, de la Villeboisnet, de Ribes, de Bourbon-Chalus, de Saint-Trivier, de Marguerye, etc.

2^o *Descendance de Marie-Jeanne-Françoise Maresse.* — Née en 1707, elle se marie en 1730 à Louis-Auguste le Pelletier de Glatigny et de Liancourt, lieutenant général des armées du Roi, inspecteur général de l'artillerie royale, grand cordon de Saint-Louis, dont de nombreuses alliances : du Passage, de Maupeou d'Ableiges, de Courville, de Liron d'Airolles, de Lambertye, de Saint-Laurens, de Paix de Cœur, le Marchand, de Fayet, de Brignac, de Boberil, de Muysart, de Bicquille, du Puget, Personne de Songeons, de Beynast de Septfontaines, de Montarby, de Villedey de Paule, de Salvert, Bouttier, de Nonville, de Valicourt, d'Escots d'Estrées, de Witte, etc.

3^o *Descendance de Marie-Jeanne Maresse.* — Née en 1709, morte en 1792, elle s'était mariée en 1730 à Marie-Jean-François-Hyacinthe Esmangart, seigneur de Beauval, seigneur du Fresnel, et par son mariage seigneur de Saint-Maurice, d'une famille Esmangart de Bournonville, originaire de Bournonville près Pierrefonds, dont les premiers représentants furent capitaines du château de Pierrefonds, et furent déposés de ce titre par la ligue en 1592. Jean Esmangart de Bournonville, garde des sceaux royaux à Compiègne, fut l'auteur des branches d'Arioches, de Bournonville, de Beauval et de Varanval. Dans la branche d'Arioches les alliances sont nombreuses : Seroux d'Agincourt, de Crouy, Aubrelieque, Boitel de Dienval, Rillard de Verneuil, Hoves de Fosseux, Haudiquier du Quesnoy, Mignot de la Martinière, Perrot

du Vernay, de Cayrol, Magnien de Magnienville, Faivre d'Arcier, de Witte, Grandin de l'Éprevier, Roussel de Cintray, Pinart, Ledoux de Montroy, Le Boucher d'Hérouville, Clément de Givry, Joly de Sailly, le Caron de Fleury, Ameil, Moreau de Champlieu, de Monchy; de Bréda, Mariani Savelli, de Madières, Colas des Francs, de Brettes, de Vallois, Mollot, de Montarby, Coquelin de Lisle, Moreau de Bellaing, de Colomès de Gensac, etc.

Du mariage de Marie-Jean-François-Hyacinthe Esmangart de Beauval et de Marie-Jeanne Maresse est née une fille, Françoise-Angadrême-Catherine, qui épousa son cousin, Antoine-Charles Esmangart de Bournonville, et les alliances de la branche de Bournonville sont nombreuses : de Cayrol, d'Argy, Ackermann, Jouneau, Barthon de Montbas, Sabatier, Mariau, Guimet de Juzancourt, de Cussy, de la Motte de la Motte-Rouge, de Poul de Lacoste, de Bonnault d'Houët, de Fayolle, de Cambourg, de Seroux, de Saint-Martial, du Lac, de la Brunerie, de Trémisot, de la Brunelière, de Chivré, de Beaucoudray, etc.

Du mariage de Jean-François-Hyacinthe Esmangart de Beauval, son frère, et de Charlotte Constant d'Yanville, les alliances sont : de Frézals de Bourfaud, de Bréda, Curial, de Faily, de Villardi de Montlaur, Roger d'Arquinvillers, Courtet d'Arquinvillers, de Bérenger, de Vismes; de Mory de Neufieux, Kirgener de Planta, de Masin, Briois, de Finance de Clairbois, de Valicourt, d'Adhémar de Cransac, de Bonnault,

de Kermel, de la Neigeric, Lévesque de Varanval, Poulletier, etc.

Cette longue série d'alliances, dont plusieurs n'ont été que citées, a été rendue des plus intéressantes par le récit de faits historiques et d'anecdotes concernant les personnes, leurs mariages, les lieux, maisons et rues qu'elles habitaient, les fiefs dont elles étaient seigneurs, etc.

Le général termine sa première conférence en lisant l'acte de décès de Jérôme le Caron, mort en 1758, frère de Catherine le Caron, dont les 2 témoins déclarants sont les deux frères de Jouenne d'Esgri-gny, qui, par alliance, étaient entrés dans la descendance des deux autres enfants Maresse, et qui, en épousant deux cousines germaines, étaient devenus, « à cause de leurs femmes », ses petits neveux. Ils feront l'objet de la prochaine conférence.

Général DE SÉROUX.